



M A I R I E D E S A I N T - G E R V A I S L E S B A I N S
 Département de la Haute-Savoie
 Arrondissement de Bonneville
 Canton du Mont Blanc

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
 DU 13 MAI 2026**

L'an deux mille vingt-six le treize mai à dix-neuf heures et quarante sept minutes, le Conseil Municipal de la Commune convoqué le sept mai s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc PEILLEX, Maire.

Etaient présents :

Messieurs Jean-Marc PEILLEX, Julien AUFORT, Mesdames Monique RACT, Sylvie SAULNIER, Monsieur Marc HORELLOU, Madame Morgane MARC'H, Messieurs Rodolphe GOY, Gabriel GRANDJACQUES, Patrice BIBIER-COCATRIX, Madame Hortense DURANTON, Messieurs Jean-Marie DURINDEL, Alain DELACHAT, Daniel DENERI, Madame Flavie MELENDEZ, Monsieur Clément BERRUEX, Mesdames Laura CHAUVIERE, Catherine BURATTI, Cécile MANHES, Barbara BOCHATEY, Nadine CHAMBEL, Michèle MAUTUE, Monsieur Fabien SATONAY, Mesdames Chloé BLONDEAU, Charlotte HUGRON.

Etaient absents et avaient donné pouvoir :

Monsieur Didier JOSEPHE à Monsieur Jean-Marc PEILLEX
 Madame Lucie PIGNARD à Madame Laura CHAUVIERE
 Monsieur Arnaud MORAND à Monsieur Marc HORELLOU
 Madame Claire APPLAGNAT-TARTET à Madame Charlotte HUGRON
 Monsieur Paul ROBIN à Madame Flavie MELENDEZ

Le procès-verbal du conseil municipal du 22 mars 2026 est soumis à approbation. Aucune observation n'étant formulée, il est arrêté à l'UNANIMITE.

Il est procédé à l'élection d'un secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales. Madame Morgane MARC'H est candidate. Elle est élue à l'UNANIMITE.

n°2026/128

COORDINATION GENERALE - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Objet : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Nombre de membres Afférents au Conseil Municipal : 29 En exercice : 29 Quorum : 15 Présents : 24 Pouvoirs : 5 Votants : 29
--

Délibération télétransmise le : 15 mai 2026

Mise en ligne du 15 mai au 15 juillet 2026

Délibération exécutoire le : 15 mai 2026

HÔTEL DE VILLE - 50 AVENUE DU MONT D'ARBOIS - 74170 SAINT-GERVAIS LES BAINS - FRANCE
 T+33(0)4 50 47 75 66 - F+33(0)4 50 47 75 73 - www.saintgervais.com - mairie@saintgervais.com
 Bureau d'Etat Civil du Fayet - 49 rue de la Poste - T+33 (0)4 50 78 27 69 - F+33 (0)4 50 47 51 64
 Bureau d'Etat Civil de Saint-Nicolas - T+33 (0)4 50 93 20 63 - F+33 (0)4 50 93 24 33

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-GERVAIS LES BAINS DU 13**N°2026/128***Coordination Générale - Direction des Ressources Humaines***MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS****Rapporteur :** Monsieur le Maire

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil Municipal d'établir et de modifier le tableau des effectifs nécessaires au fonctionnement des services.

En cas de réorganisation des services, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Social Territorial.

ENTENDU l'exposé,

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 34,

VU l'avis favorable des membres du Comité Social Territorial s'agissant des créations de postes,

VU le tableau des effectifs,

Pour le tableau des effectifs ci-après :

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **DE SUPPRIMER** le poste du Directeur Général de Services sur emploi fonctionnel,
- **DE CREER**, le poste de Directeur Général des Services sur emploi permanent.

Filière	Service	Cadre d'emploi	Grade	Cat	Empl. budg	Total	Empl. pourvu	Total	Effectifs vacants TOTAL
Admin.	DGS	Directeur général des services	Attaché principal	A	TC	1	0	0	1
		Chargé du secrétariat général	Rédacteur P1C	B	TC	1	1	1	0
		Chargé du secrétariat général	Rédacteur P2C	B	TC	1	1	1	0
	OT	Directeur OT	Attaché	A	TC	1	1	1	0
		Chargé de comm.	Attaché	A	TC	1	0	1	1

G MH

Filière	Service	Cadre d'emploi	Grade	Cat	Empl. budg	Effectifs			
						Total	Empl. pourvu	Total	vacants TOTAL
		Chargé de comm. et relations presse	Attaché	A	TC	2	1	1	1
		Chargé de la comm. digitale	Attaché	A	TC	1	1	1	0
		Responsable évènementiel	Rédacteur	B	TC	1	1	1	0
		Gestionnaire administratif évènementiel	Rédacteur	B	TC	1	1	1	0
		Gestionnaire adm.	Adjoint adm. PIC	C	TC	3	3	3	0
		Responsable administratif et accueil	Adjoint adm. ppal 2 cl	C	TC	1	1	1	0
		Responsable animation	Adjoint adm.	C	TC	1	1	1	0
		Agent accueil	Adjoint adm.	C	TC	1	1	1	0
		Gestionnaire adm.	Adjoint adm.	C	TC	1	0	0	1
	Fin.	Directeur financier	Attaché	A	TC	1	1	1	0
		Gestionnaire adm.	Adjoint adm. PIC	C	TC	1	1	1	0
		Gestionnaire adm.	Adjoint adm.	C	TC	3	3	3	0
	RH	Directeur des ressources humaines	Attaché principal	A	TC	1	1	1	0
		Gestionnaire adm.	Adjoint adm. PIC	C	TC	2	2	2	0
		Gestionnaire adm.	Rédacteur P2C	B	TC	1	1	1	0
	Jurid.	Responsable des affaires juridiques	Attaché	A	TC	1	1	1	0

4 MM

Filière	Service	Cadre d'emploi	Grade	Cat	Empl. budg	Effectifs			
						Total	Empl. pourvu	Total	vacants TOTAL
	Urba.	Instructeur urbanisme	Attaché	A	TC	1	1	1	0
		Gestionnaire administratif foncier	Rédacteur	B	TC	1	1	1	0
		Gestionnaire adm.	Adjoint adm. P1C	C	TC	1	1	1	0
	March. publics	Gestionnaire adm.	Rédacteur	B	TC	1	1	1	0
		Gestionnaire adm.	Adjoint adm. P1C	C	TC	1	1	1	0
	Etat civil	Responsable état civil	Rédacteur P1C	B	TC	1	0	0	1
		Gestionnaire adm.	Adjoint adm. P1C	C	TC	1	1	1	0
		Gestionnaire adm.	Adjoint adm. P1C	C	TNC	1	1	1	0
		Gestionnaire adm.	Adjoint adm. P2C	C	TC	1	1	1	0
		Gestionnaire adm.	Adjoint adm.	C	TC	2	2	2	0
	Inform.	Responsable informatique	Attaché	A	TC	1	1	1	0
	PM	Gestionnaire adm.	Adjoint adm.	C	TNC	1	0	0	1
		Gestionnaire adm.	Adjoint adm.	C	TC	1	1	0	0
	Prév.	Agent de prévention des risques professionnels	Rédacteur ppal 2cl	B	TC	1	1	1	0
	Pôle vie locale social scol.	Responsable des services social et scolaire							

4 MM

Filière	Service	Cadre d'emploi	Grade	Cat	Empl. budg	Effectifs			
						Total	Empl. pourvu	Total	vacants TOTAL
		Gestionnaire adm.	Adjoint adm. P1C	C	TNC	1	0	0	1
		Gestionnaire adm.	Adjoint adm. P1C	C	TC	2	2	2	0
		Animateur référent scolaire	Adjoint animation	C	TC	1	0	0	0
		Coordinateur scolaire	Adjoint adm.	C	TC	1	1	1	0
	DST	Coordinateur pôle moyens généraux	Adjoint adm. P1C	C	TC	1	1	1	0
		Gestionnaire adm.	Adjoint adm. P1C	C	TC	1	1	1	0
		Gestionnaire adm.	Adjoint adm. P2C	C	TC	1	1	1	0
	Inst. sport.	Gestionnaire adm.	Adjoint adm. P1C	C	TNC	1	1	1	0
		Gestionnaire adm.	Adjoint adm.	C	TNC	3	3	3	0
	Techn.	DST	Directeur des services techniques	Ingénieur hors classe	A	TC	1	1	1
Directeur des services techniques adjoint			Ingénieur principal	A	TC	1	0	0	1
Responsable des installations sportives			Techn. P1C	B	TC	1	1	1	0
Adjoint responsable des installations sportives			Agent de maîtrise principal	C	TC	1	1	1	0
Responsable espaces paysagers			Agent de maîtrise principal	C	TC	1	1	1	0

4 m

Filière	Service	Cadre d'emploi	Grade	Cat	Empl. budg				Effectifs vacants TOTAL
						Total	Empl. pourvu	Total	
		Adjoint responsable des espaces paysagers	Agent de maîtrise principal	C	TC	1	0	0	1
		Responsable sentiers et manifestations	Adjoint tech. P2C	C	TC	1	1	1	0
		Adjoint responsable sentiers et manifestations	Adjoint tech.	C	TC	1	1	1	0
		Responsable pôle bâtiments	Techn.	B	TC	1	0	0	1
		Chargé d'études VRD	Techn.	B	TC	1	1	1	0
		Resp. pôle cadre de vie	Techn.	B	TC	1	0	0	1
		Gestionnaire SIG	Adjoint technique	C	TC	1	1	1	0
		Responsable d'exploitation voirie	Agent de maîtrise principal	C	TC	1	1	1	0
		Responsable voirie	Adjoint tech. Ppal 2C	C	TC	1	1	1	0
		Responsable mécanique	Agent de maîtrise principal	C	TC	1	1	1	0
		Responsable eau assainissement	Agent de maîtrise principal	C	TC	1	1	1	0
		Responsable achats	Adjoint technique ppal 2 cl principal	C	TC	1	1	1	0
		Agent polyvalent	Agent de maîtrise principal	C	TC	8	8	8	0
		Agent polyvalent	Agent de maîtrise	C	TC	5	2	2	3
		Agent polyvalent	Adjoint tech. P1C	C	TC	1	1	1	0
		Agent polyvalent	Adjoint tech. P2C	C	TC	4	2	2	2

GMM

Filière	Service	Cadre d'emploi	Grade	Cat	Empl. budg	Total	Empl. pourvu	Total	Effectifs vacants TOTAL
		Agent polyvalent	Adjoint tech.	C	TC	27	21	21	6
	Entretien	Responsable location des salles et entretien des locaux	Agent de maîtrise principal	C	TC	1	1	1	0
Adjoint tech.			C	TC	2	2	2	0	
Adjoint tech. P2C			C	TNC	1	1	1	0	
		Agent polyvalent	Agent de maîtrise principal	C	TC	5	5	5	0
Agent de maîtrise			C	TC	2	2	2	0	
Adjoint tech. P1C			C	TNC	1	1	1	0	
Adjoint tech. P2C			C	TC	1	1	1	0	
	TNC			1	1	1	0		
Adjoint tech.	C	TNC	7	5	5	2			
Sociale		ATSEM	ATSEM P1C	C	TC	3	2	2	1
Animat°			Adjoint animation P2C	C	TC	1	0	0	1
			Adjoint animat°	C	TC	4	4	4	0
					TNC	12	12	12	0
Médico-sociale	Petite enfance	Aux. de puériculture	Aux. de puéricult. cl. sup.	B	TNC	1	1	0	1
Sécurité	PM	Responsable de la PM	Brigadier-chef principal	C	TC	1	1	1	0
		Agent de police municipale				1	1	1	0
		ASVP	Adjoint tech Ppal 2 CL.	C	TC	1	1	1	0

4 MM

Filière	Service	Cadre d'emploi	Grade	Cat	Empl. budg	Effectifs		Total	Effectifs vacants TOTAL
						Total	Empl. pourvu		
Culture	Cult. et patrim.	Directeur culture et patrimoine	Attaché conserv. patrim.	A	TC	1	1	1	0
		Responsable bibliothèque	Assistant conservation du patrim.	B	TC	1	1	1	0
		Agent de bibliothèque	Adjoint du patrim.P1 C	C	TC	1	1	1	0
		Responsable programmation culturelle	Assistant conserv. Patrim	B	TC	1	1	1	0
		Agent d'accueil et de médiation	Adjoint du patrim.	C	TC	3	3	3	0
		Directeur Ecole musique	Assistant enseignement artistique	B	TC	1	1	1	0
Sportive	Inst. sport	Responsable des installations sportives	Technicien PPTC	B	TC	1	1	1	1
		Adjoint responsable des installations sportives	Agent de maîtrise principal	C	TC	1	1	1	0
		Agent polyvalent	Adjoint technique	C	TC	4	3	3	1
		Agent polyvalent	Adjoint technique	C	TNC	1	1	1	0
		Maître-nageur/chef de bassin	Educateur des APS P1C	B	TC	1	1	1	0
		Adjoint Chef de bassin	Educateur des APS	B	TC	1	1	1	0
		Maître-nageur	Educateur des APS	B	TC	4	3	3	1
		Maître-nageur	Educateur des APS	B	TNC	1	0	0	1
Intervenant sur glace	Educateur des APS	B	TNC	1	1	1	0		

*Lignes en gras : modifications tableau des effectifs

4/107



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Chambéry, compétente dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le Conseil Municipal, le Maire entendu, et après en avoir délibéré, adopte cette proposition à l'UNANIMITE.

Fait et délibéré les jour, mois, et an ci-dessus,
Suivent les signatures,
Pour extrait certifié conforme,



La secrétaire de séance
Adjointe au Maire,

Morgane MARC'H



Le Maire,

Jean-Marc PEILLEX